



SécuriTpark, 1^{er} parking sécurisé pour poids lourds du grand ouest de la France va doubler sa capacité d'accueil en 2019.

Un nouvel équipement construit en 2009 par la CCI Deux-Sèvres

Dès 2005, les transporteurs membres de la CCI des Deux-Sèvres ont émis le souhait que soit construit un parking sécurisé réservé aux poids lourds, un espace de stationnement qui propose une gamme de prestations garantissant la sécurité maximale des marchandises.

Le parking « SécuriTpark », construit par la CCI Deux-Sèvres est mis en service en 2009. Cet équipement contribue au développement économique du territoire et à son attractivité. Ce parking a la double particularité d'être dans un format réduit de 40 places et d'être entièrement automatique. Dès son ouverture, il est labellisé par l'Union européenne au niveau de la sécurité et des services.

Un parking intégré dans un environnement particulièrement adapté

Le parking est situé sur le centre routier de la zone industrielle et d'activité de La Crèche

- à la jonction des autoroutes A10 et A83,
- dans une zone de rupture des temps de conduite des chauffeurs qui circulent **entre l'Europe du Nord et la péninsule ibérique** ; La Crèche est historiquement une étape ;
- au cœur d'une zone d'activité économique très dynamique et en plein essor ;
- dans un environnement où les services de qualité destinés aux transporteurs sont appréciés depuis de nombreuses années (hôtels, restaurants, concessionnaires de véhicules industriels, maintenances de véhicules, stations-service, etc.)

Un parking hautement sécurisé et 100% automatique SécuriTpark

L'ensemble des données liées aux entrées/sorties de véhicules et de personnes font l'objet d'une traçabilité ainsi que tous les mouvements qui ont lieu dans l'emprise grâce à un système de surveillance vidéo enregistrée.

Le paiement des stationnements s'effectue en espèces, par cartes bancaires mais surtout grâce au télépéage.

Certification européenne

SécuriTpark a été conçu pour assurer la protection des marchandises à haute valeur ajoutée.

SécuriTpark fait l'objet d'une certification européenne reconnue pour ses équipements de sécurité et ses services - certification **Esporg, premier réseau européen de parking.**

Il est conforme aux exigences de la clause « vol » des compagnies d'assurances.

A ce titre, SécuriTPark offre une double enceinte périmétrique, des accès régulés par barrières et blocage des véhicules en sortie, un contrôle des accès piétons et véhicules, une vidéo-surveillance 24/24 avec enregistrement des mouvements, un éclairage nocturne performant.

Une extension programmée qui répond à une demande

Lors de la conception du parking en 2008, une réserve foncière ainsi qu'un schéma général d'aménagement prévoyait une extension future, telle qu'elle sera mise en œuvre aujourd'hui si l'offre comme prévu rencontrait la demande.

Or, depuis 2008, la fréquentation du parking est en augmentation constante (plus de 20% chaque année). C'est pourquoi, l'assemblée générale de la CCI décidait en novembre 2017 d'engager la réalisation de l'extension.

Le programme de l'extension va permettre de doubler le nombre de places et d'améliorer le confort d'accueil des chauffeurs, tout en renforçant le niveau de sécurité du parking.

Sur 10 000 m² supplémentaires, clos par un grillage de 2.40 m,
l'extension comprend ainsi la construction de :

- 47 places PL supplémentaires (soit 87 places au total)
- blocs sanitaires comprenant wc/ douches
- un abri pique-nique avec tables

L'extension permet également :

- la modernisation des installations de surveillance et d'enregistrement
- l'optimisation des circulations routières
- l'optimisation de l'éclairage et des consommations énergétiques

La réalisation du projet se fait via un contrat de mandat avec Deux-Sèvres Aménagement
L'obtention du PC est en cours.

Complément d'information

Les parkings sécurisés répondent à une problématique de sécurité qui impactent le quotidien des transporteurs et des chauffeurs en France, en Europe et dans le monde.

Constat d'une augmentation régulière du vol de marchandises.

Si **les entrepôts sécurisés** ont contribué à la limitation des vols, le point de fragilité dans la chaîne du transport s'est déplacé depuis plus une dizaine d'années vers l'acheminement, notamment routier lors des temps d'arrêt, avec la multiplication de vols organisés souvent violents.

Il s'agit de protéger les chauffeurs et les chargements.

Les assureurs et les chargeurs imposent de plus en plus de contraintes aux transporteurs

Dans le même temps, en Europe, **les assureurs ont inséré une « clause vol »** dans les contrats de transport qui oblige à stationner les véhicules dans des espaces sécurisés normé pour prétendre à une indemnisation de l'assuré.

Les chargeurs, notamment ceux qui font transporter des marchandises à haute valeur ajoutée, imposent

.../...

aux transporteurs le stationnement dans ce type d'espace, notamment dans le cadre « OEA ».

L'émergence d'un nouveau marché ?

A ce jour, le maillage est très largement insuffisant et ne permet pas de répondre correctement à cette nécessité d'arrêt dans un parking sécurisé. Idéalement, sur les grands axes, il faudrait des parkings à intervalles réguliers correspondant à la nécessité des pauses de courtes et longues durées, mais aussi près des grands points de consommation.

La France recense une dizaine de parkings sécurisés membres de l'association européenne des parkings sécurisés PL ESPORG : <https://www.esporg.eu/> et moins de 60 en Europe.

Le réseau de parking se développe car cela correspond à une demande : on est bien sur l'émergence d'un nouveau marché.

Cependant, il se heurte au fait qu'il ne soit **pas assez étoffé et à un modèle économique** qui, sauf exception, n'est pas évident à trouver pour les investisseurs. Les transporteurs ont aussi parfois des réticences à s'arrêter dans les parkings sécurisés, les détours pour trouver un parking peuvent être importants.

Contact SécuriPark

Karine PAILLER

Directrice Aménagement du territoire et des équipements

05 49 28 79 05 - 06 15 32 91 13

k.pailler@cci79.com

SECURITPARK

Place François Quesnay

Centre Routier

79260 La Crèche

www.securitpark.fr

Contact Presse

Lyse TRISTAN

Directrice de la Communication / Marketing

05 49 28 79 22 - 06 87 42 35 10

l.tristan@cci79.com

Chiffres complémentaires

Entreprises retenues :

Lot 1 VRD: Eurovia (170 600 €HT)

Lot 2 fluides (électricité et réseau télésurveillance) : INEO (130 700 €HT)

Lot 3 sanitaires automatisés : MPS (66 800 €HT)

Calendrier de réalisation : dès obtention du PC définitif. Durée des travaux : 4 mois

Objectif livraison : juillet 2019.

Tarifs

Le tarif varie suivant le mode de gestion des parkings

- Avec du personnel sur place 24/24 : 25/30 € pour un arrêt d'une dizaine d'heure
- Avec un système en vidéo-surveillance entièrement automatique, 10/15 € pour un arrêt d'une dizaine d'heure

Pour SécuriPark, le tarif est autour de 10 € pour une dizaine d'heures d'arrêt et près de 20 € pour une coupure de 24h. Nous acceptons comme moyens de paiement : les espèces, les cartes bancaires et le télépéage (système identique au télépéage autoroutier).

www.securitpark.fr/tarifs-reservation-fr.

Nombre de véhicules

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Véhicules payants	1246	1841	2493	3264	4336	6311	8329	8140

Chiffre d'affaires

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CA HT (€)	16 748	25 770	34 395	44 888	61 691	84 488	108 674	108 000